

Critères supplémentaires en agriculture pour les fruits, fleurs, plantes et légumes

Les fruits, les fleurs, les plantes et les légumes sont cultivés en pleine terre, en suivant le rythme naturel des saisons. Ils sont consommés ou transformés sans recours à un traitement après récolte. La cueillette de plantes sauvages est pensée pour ne pas détruire la ressource initiale.

N°	Exigences obligatoires	Explicites complémentaires	Évaluation	
2201 T	Production rattachée au territoire Les cultures hors-sols sont exclues.	Personnalisation : Le recours à des bâches plastiques doit être évité dans la mesure du possible. Si cela n'est pas possible, les bâches utilisées doivent être durable dans le temps et donc réutilisées plusieurs années. Le bénéficiaire favorise également le réemploi en ayant recours à des bâches plastiques de seconde main.	Complété Marge de progrès Non concerné Non conforme	Avis/Notes de l'auditeur
2202 E	Pérennité des stations de prélèvement La cueillette est réalisée de façon à assurer la pérennité des stations de prélèvement.	Personnalisation : Les zones de cueillette ne font pas l'objet de traitement et sont éloignées des sources de pollutions. Le mode de récolte n'affecte pas les milieux. Le cueilleur sait identifier les plantes et les fleurs.	Complété Marge de progrès Non concerné Non conforme	Avis/Notes de l'auditeur
2203 E	Saisonnalité Les calendriers de culture respectent la saisonnalité des productions.	Dans le cas de pépinières de plants maraîchers, le chauffage sera autorisé en début de saison.	Complété Marge de progrès Non concerné Non conforme	Avis/Notes de l'auditeur
2204 E H	Conditions après récolte Les traitements après récolte sont interdits.	Les traitements par produits chimiques ou irradiations sont interdits.	Complété Marge de progrès Non concerné Non conforme	Avis/Notes de l'auditeur